Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 025-212502678-20250403-250410-DE

Département du Doubs
Arrondissement de Besançon
Canton de Besançon V

COMMUNE DE GENNES *Nombre de Conseillers :* *En exercice :* ***12*** *Présents :* 9 *Votants : 9* *Date de convocation :* *28/03/2025* *Date d'affichage :* *07/04/2025*	**DELIBERATION** **Le trois avril deux mille vingt-quatre à vingt heures**, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent **Membres présents :** Dominique HENRY, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS (à partir de la DCM n°2), Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ. **Membres excusés :** **Membres absents** : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN, **Participait également** : Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie **Secrétaire de séance** : Agnès SANCEY-FOURNEROT

➢ ***250410 :*** **Subventions aux associations**

Le maire informe les membres du Conseil Municipal des demandes de subventions reçues de différentes associations.

Cet exposé entendu, le conseil municipal décide à l'unanimité l'attribution de :

- 328 € au foyer socio-éducatif du collège Entre-deux-Velles de Saône
- 100 € à l'association des donneurs de sang
- 563 € à l'association des Galopins
- 250 € au collège de Saône pour l'anniversaire du collège prévu en juin 2025
- 250 € à l'association La Ronde de l'Espoir

Le maire
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture